



Programme de l'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité)

Un thème (programme de collège) et quatre axes (programmes de lycée), avec renouvellement du thème tous les deux ans, et renouvellement des axes par moitié chaque année, sont inscrits au programme du concours.

Thème du programme de collège :

La personne et la vie quotidienne (reconduction)

Axes (programme du lycée)

Le village, le quartier, la ville

Création et rapport aux arts (reconduction)

Espace privé et espace public (reconduction)

Fictions et réalités